

-----Original Message-----

From: Alain De Plaen / Danielle Caron [mailto:alain.deplaen@scarlet.be]

Sent: Mardi 12 septembre 2006 14:39

To: woluwe-saint-lambert@gracq.org

Cc: Timothy.Cooper@ec.europa.eu; ghislain.thonon@advalvas.be; d.caron@woluwe1200.be

Subject: Questionnaire GRACQ, reponse Cap Woluwe

Tim,

Un peu (et meme beaucoup trop !) tard, mais ne dit-on pas que mieux vaut tard que jamais, voici la reponse de Danielle Caron et moi-meme, pour Cap Woluwe, en complement de celle que Martine Arnould et Bernard Ide ont deja envoyee (eux, dans les temps).

Tu ne sera pas surpris, etant donne le nombre de cyclistes dans les rangs de Cap Woluwe et vu que nous nous sommes rencontres avant de preparer le programme, de voir que nous sommes favorables a l'ensemble des propositions. La seule nuance, comme l'avait deja ecrit Martine Arnould, concerne le chemin du Struykebeke : il faut une refection, car il est vraiment defonce et c'est un acces tres important au stade Fallon, mais la suppression des pavés serait dommage pour le charme de l'endroit - donc une piste cyclable ou une "bande confort" est a preferer. La meme remarque s'applique d'ailleurs a la place du Sacre-Coeur et a la rue Madyol.

Excellente journee sans voitures a tous !

Alain De Plaen / Danielle Caron

1. Êtes-vous prêt à développer un plan communal de déplacement qui tienne compte et favorise l'utilisation du vélo dans la commune et en associant des représentants des cyclistes ?

Absolument favorable. Pour ce qui est de la consultation des associations cyclistes, pas besoin d'attendre les élections, puisque avec Martine Arnould, Ecolo, j'ai rencontré le GRACQ de WSL en préparation du programme. Ceci a entre autres donné les points précis du programme de Cap Woluwe que j'ai reproduit ci-dessous :

"Développer et finaliser un plan de mobilité sérieux et multiplier les aménagements réduisant la vitesse des véhicules en concertation avec les habitants, les comités de quartier et les commerçants (ne plus subordonner la qualité de vie des habitants au trafic de transit). Mettre sur pied un plan de mobilité pour le personnel communal et inciter également les grandes entreprises à mettre ce type de plan en oeuvre pour leurs personnels. Mettre en place des aménagements favorisant les déplacements des cyclistes: sas ou avancées cyclables dans les carrefours avec feux. Multiplier les parkings (sécurisés si possible) pour vélos aux abords des stations de transports en commun, des écoles, des zones de sport et de commerce. Finaliser les aménagements "confort" par des marques de peinture blanche au sol dans les SUL (sens uniques limités ou contresens cyclistes)."

Je voudrais y ajouter un autre point fort important dans notre programme :

*"Harmonisation du plan de mobilité en concertation avec les autres communes"
Car la mobilité ne se limite pas à WSL.*

2. Êtes-vous prêt à réserver un budget pour une politique cyclable efficace (aménagements, éducation, promotion) dans la commune et, si oui, pouvez vous donner une indication des sommes (ou en pourcentage du budget annuel de la commune) qui vous paraîtraient appropriées ?

Absolument favorable. Comme le dit très justement Martine Arnould dans sa réponse, il est difficile de quantifier à l'avance ce qui doit être dépensé : il s'agit réellement de l'envisager dans un tout -le plan dont question à la première question- et d'avoir une volonté politique de favoriser les déplacements doux.

3. Êtes-vous prêt à installer des parkings vélo de qualité (U renversés couverts) devant les administrations, les écoles, les centres sportifs, les zones commerçantes de la commune, et à installer progressivement des parkings vélo simples (U renversés) dans les parties résidentielles de la commune ?

Tout à fait favorable. Le point est repris à peu près tel quel dans notre programme, cfr. ci-dessus. A nouveau, cela fait partie de la volonté de Cap Woluwe de traiter la mobilité comme un tout, où le parking et la circulation des vélos (et des voitures) vont de pair. Il est par exemple dommage aujourd'hui de mettre un panneau "interdit aux vélos" à l'entrée du Parc Georges-Henri, mais de ne pas avoir prévu de parking vélo sur le square de Meudon.

4. Êtes-vous prêt à encourager le développement de la brigade cycliste au sein de notre zone de police, ainsi qu'une vigilance particulière sur le respect des pistes cyclables par les automobilistes/livreurs/entrepreneurs et l'application de sanctions dissuasives en la matière ?

Tout à fait favorable. Je reprends intégralement la réponse de M. Arnould :
"A l'instar d'autres communes bruxelloises, nous sommes convaincus que les brigades cyclistes sont non seulement complémentaires aux brigades motorisées et mais également nécessaires car elles permettent de prendre en compte des problèmes qui ne le sont pas forcément par une patrouille en voiture. Il est évident qu'il faut prendre des mesures dissuasives et faire respecter l'accès des pistes cyclables par les usagers motorisés."

5. Êtes-vous prêt à promouvoir un réel développement des zones 30 dans tout le réseau de quartier de la commune, tel qu'il est prévu dans le PRD du 12/07/2002 (carte 5 Voiries) ?

Tout à fait favorable. Ce point est traité tel quel dans le programme de Cap Woluwe :
"Étendre les zones 30 dans les zones résidentielles. Assurer la signalisation de ces zones, Prévoir des obstacles naturels pour circonvenir la vitesse. Intégrer ces zones dans le plan de mobilité."

6. Êtes-vous prêts à améliorer significativement l'entretien des aménagements destinés aux cyclistes, et à promouvoir le remplacement progressif des pistes cyclables dallées par des pistes asphaltées ?

Tout à fait favorable. Les pistes dallées, rue Dries notamment, ont montré leurs limites et peuvent devenir dangereuses si les dalles se descellent.

7. Êtes-vous favorable à une réfection du chemin du Struykbeken (chemin pavé complètement défoncé devant le stade communal) et à l'installation d'une piste cyclable pour en favoriser l'accès en sécurité aux cyclistes et aux jeunes de la commune ?

Favorable, mais avec des nuances : le chemin du Struykebeeke est en mauvais état et les pavés doivent y être remis en place. Mais je ne plaiderais pas pour une suppression de ceux-ci, pas plus qu'à la place du Sacré-Coeur devant l'église St-Lambert, car ils participent au charme de l'endroit. En revanche, une piste cyclable ou une bande-confort pour vélo y est indispensable, d'autant plus que c'est une des voies d'accès au Stade Fallon.

8. Êtes-vous favorable à une étude des rues à sens unique de la commune qui n'ont pas (encore) été transformées en rues à sens unique limité (SUL) en vue d'identifier les mesures éventuelles qui permettront de les transformer en SUL (sauf motifs impérieux de sécurité) ?

Tout à fait favorable.

9. Êtes-vous favorables à la généralisation des "sas vélos" aux feux tricolores qui permettent aux cyclistes de se positionner visiblement par rapport aux voitures (notamment en cas de tournant à gauche) ?

Tout à fait favorable. Cfr. le programme ci-dessus :
" Mettre en place des aménagements favorisant les déplacements des cyclistes: sas ou avancées cyclables dans les carrefours avec feux."

10. Êtes-vous prêts à encourager l'utilisation du vélo dans la communauté scolaire (aménagements, éducation, promotion, organisation de ramassage scolaire) et à prévoir des vélos de service destinés aux entités communales (écoles, crèches, etc.) ?

Tout à fait favorable. Cfr. le programme ci-dessus :

"Mettre sur pied un plan de mobilité pour le personnel communal et inciter également les grandes entreprises à mettre ce type de plan en oeuvre pour leurs personnels."

Pour les écoles, la promotion des transports cyclistes et pedestres (pédibus) aidera tant à l'accessibilité qu'à la sécurité de ces écoles - sans compter la diminution du stress ambiant bien connu des parents déposants leurs enfants...

11. Êtes-vous prêt à travailler de concert avec la Région et les communes avoisinantes pour mettre en place les aménagements favorisant l'utilisation des itinéraires cyclables régionaux (ICR) ?

Tout à fait favorable, c'est même un point précis de notre programme :

"Harmonisation du plan de mobilité en concertation avec les autres communes"